

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 21 mai 2010

Service instructeur
Langue et Culture régionales

N° CP-2010-7-8-1

Service consulté

**PROGRAMME E258
LANGUE ET CULTURE REGIONALES – SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT
DES SITES BILINGUES
(PREMIERE LISTE 2010)**

Résumé : *La Commission Permanente a reçu délégation lors de notre séance du 9 décembre 2009 pour programmer des subventions d'investissements scolaires (premier degré) en vue du soutien au développement des nouveaux sites bilingues. Cette première liste pour 2010 concerne l'aménagement des locaux supplémentaires nécessités par l'enseignement bilingue pour les écoles maternelles de SOUTZMATT et de TRAUBACH LE HAUT avec un montant global de 20 000 €.*

La Commission Permanente a reçu délégation pour programmer les dossiers d'investissements scolaires du premier degré à l'occasion de la création ou du développement de sites bilingues.

Cette première liste d'opérations 2010 propose des subventions d'investissement concernant des écoles maternelles. La commune de Soultzmatt et le Syndicat scolaire intercommunal de Traubach Le Haut/Traubach Le Bas/Guevenatten/ Sternenbergr souhaitent construire un local supplémentaire destiné à la filière bilingue à l'école maternelle publique. Concernant le syndicat scolaire intercommunal, la construction est localisée à Traubach le Haut. L'attribution d'une aide forfaitaire de 10 000 € est possible dans chaque cas.

Je vous propose donc d'approuver cette première liste du programme 2010 pour un montant global de 20 000 €.

La dépense correspondante sera prélevée sur le programme E258, chapitre 204, fonction 28, nature 20414.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

**PROGRAMME E258
LANGUE ET CULTURE REGIONALES**

PROGRAMME 2010 - IMPUTATION NATURE 20414 - FONCTION 28

MONTANT AP VOTE AU CG DU 9 DECEMBRE 2009 – N° 2009/5-8/3

BP 2010 60 000 €

Commission Permanente	Bénéficiaire	Opération	Montant CP	Engagement AP	
Dossier 1	Commune de SOULTZMATT	Ecole maternelle	10 000 €	10 000 €	
Dossier 2	Syndicat intercommunal scolaire TRAUBACH LE HAUT TRAUBACH LE BAS GUEVENATTEN STERNENBERG	Ecole maternelle à Traubach Le Haut	10 000 €	10 000 €	
		TOTAL	20 000 €	20 000 €	